

Fiche d'information 1 du CEPD

Vos informations personnelles et l'administration de l'UE: quels sont vos droits?

Suggestions de lecture

- ➔ **Articles 13 à 19 du [règlement \(CE\) n° 45/2001](#)** relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions et organes communautaires et à la libre circulation de ces données
- **Droit d'accès:** voir arrêt de la Cour de justice [C-553/07](#), Rotterdam contre M. E. E. Rijkeboer; lettre du CEPD du 1^{er} octobre 2009 en réponse à une consultation [2009-0550](#) concernant le droit d'accès; accès aux données dans la phase de présélection des concours EPSO: en attendant le jugement sur l'affaire Pachtitis, [T-374/07](#)
- **Droit de connaître la logique sous-jacente:** avis de contrôle préalable conjoint du CEPD sur les données médicales, dossier [2010-0071](#)
- **Modalités concernant le droit d'accès et restrictions à l'exercice de ce droit:** lignes directrices thématiques du CEPD sur le [recrutement du personnel](#), [les données relatives à la santé](#), [les enquêtes administratives et les procédures disciplinaires](#), [les procédures contre le harcèlement](#), voir également lettre du CEPD du 30 juillet 2010 en réponse à une consultation concernant la confidentialité de l'identité des informateurs ([2010-0458](#))
- **Accès indirect aux données de nature psychologique ou psychiatrique:** avis de contrôle préalable conjoint du CEPD sur les données médicales, dossier [2010-0071](#)
- **Verrouillage:** avis de contrôle préalable du CEPD sur Sysper 2: module Time management, dossier 2007/0063, et avis sur Flexitime à la DG INFSO, dossier [2007-0218](#)
- **Droit des personnes concernées par rapport au traitement automatisé des données:** avis de contrôle préalable du CEPD [2009-0771](#)
- **Raisons impérieuses et légitimes:** voir avis de contrôle préalable du CEPD dans le dossier [2011-0101](#).